

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne		x		Morgane Bonnet
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie		x		Cécilia Kermarrec
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			Bernard Lambert - 20h36
CHALLE	Laurent	x			
BABONNEAU	Pierrick		x		Wilfried Bulteau
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle		x		Jean Teurnier
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	12-juin-25
Début de séance	19h00
Fin de séance	21h30

Numéro	DEL_260625_001_TarifsEnfance	Tarifs enfance-jeunesse
Nomenclature	7.1.3	

Actuellement, la commune pratique des tarifs en fonction d'une fourchette de quotient familial : La commission « enfance-jeunesse » propose au conseil municipal de passer au taux d'effort pour les tarifs des services enfance-jeunesse :

- ALSH
- Périscolaire
- Pause méridienne
- Aide aux devoirs

Le taux d'effort est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet de déterminer le tarif unitaire de chaque prestation en fonction des revenus de chaque famille. L'application du taux d'effort permet plus de justice dans l'effort financier demandé.

Il est proposé les coefficients suivants avec des tarifs planchers et plafonds comme suit :

Pause méridienne – Tarif unique PAI 2,50 €

	Taux effort	Plancher	Plafond
Repas commune	0,325%	1,00 €	5,00 €

	QF tarif 1 €	Plancher	Plafond
Repas hors communes- à 1€ si QF inf ou égal à 309 - Au-dessus 5,25 €	309	1,00 €	5,25 €

Périscolaire et aide aux devoirs

	Taux effort	Plancher	Plafond
APS heure	0,300%	1,00 €	5,00 €
Aide aux devoirs	0,240%	1,50 €	6,00 €

ALSH – Pour les repas, 2 € sont retirés sur le prix pour les PAI

	Taux effort	Plancher	Plafond
Journée	1,350%	5,00 €	34,00 €
Demi-journée	1,000%	2,80 €	13,20 €
Demi-journée + repas	1,150%	3,55 €	17,00 €

Pour l'ALSH, une majoration de 3 € pour la demi-journée et de 5€ pour la journée, est appliquée pour les non-heulinois.

En complément, il est également proposé de passer à un tarif de 8 € par mois pour la récré prolongée à compter du mois de souscription au service avec un engagement ferme jusqu'au mois de juin de l'année suivante.

A l'unanimité,

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 26 juin 2025,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean Teurnier

